



MAI-JUIN 2012

CROUY INFOS

Editorial

SOMMAIRE

- P2 : Les nouvelles
- P3 : Album Photos
- P4 : Nos ordures et le tri sélectif.
- P5 : SONDAGE
- P6 : Contrôle B.I
- P7: Informations
- P8 : Agenda

L'occasion m'est donnée de souhaiter la bienvenue dans notre Commune à tous les nouveaux habitants du lotissement des Gloriettes. Tous les logements des immeubles collectifs sont occupés. Il reste encore quelques pavillons individuels à réaliser sur les 17 prévus.

Quant à la ZAC ou l'Ecoquartier prévu en face, de l'autre côté du chemin du Pressoir Chevalier, les premières maisons devraient sortir de terre en 2016-2017.

Pour la friche «Pecquet Tesson», le long de la rue Gérard, nous sommes dans l'attente d'une demande de subvention pour dépollution présentée par l'OPAL associé à l'ODES. L'accord de cette subvention permettrait un nouveau projet de construction sur cette parcelle d'une soixantaine d'ares.

Certaines informations telles que le budget 2012, la 3e opération concernant les biens sans maître, les enquêtes publiques concernant le déclassement de la sente des Revers des Cornants et de la sente des Villots, suite à l'alignement de la rue des Villots, paraîtront dans le bulletin de juillet.

Bonne lecture.



La mairie de Crouy est à votre service
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 18h00 et le vendredi de
8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Tél: 03.23.53.14.12
Site internet : www.ville-crouy.fr
Fax: 03.23.59.23.92
Mail: mairie.crouy02@wanadoo.fr

DEPOT LEGAL
Mairie de Crouy
Directeur de publication
M.MOITIE Daniel
Maire

Avec la participation de :
Tavani Florent
Stagiaire en 1ère Communi-
cation graphique.
Lycée St Vincent de Paul

Les nouvelles

Les riverains de l'avenue du Gal Patton n'en ont pas fini avec les travaux. Après la suppression des conduites en plomb pour l'eau potable, ce sera l'enfouissement des lignes électriques et la pose de nouveaux candélabres.

Ces travaux commenceront à partir du 21 Mai et pour une durée maximum de 6 mois. Cette année, le renouvellement des branchements en plomb pour l'eau potable, se poursuit rue Carnot (12) rue Jean Jaurès (7) et rue du Département de l'Ain (6).



Les Parcellaires et les logements du futur Eco quartier.

Répartition des logements par typologie d'habitat sur le secteur NORD

Les logements individuels

174 (50%)

Logements intermédiaires

120 (34%)

Logements collectifs

55 (16%)

349

Logements





Assemblée générale de la Vendéenne



Repas des Anciens du 23 novembre 2011



Cérémonie des vœux du 4 janvier.
Beaucoup de personnalités présentes



Cérémonie UNC du 5 décembre



Travaux 2012 : une bache à eau pour la défense incendie du quartier du haut de la rue de Laon et du début de la rue de Sous-la-Pèrière, est prévue sur ce terrain déboisé.



Un tas de fumier qui brûle, dégage beaucoup de fumée. Ça se passe au bord du chemin qui prolonge la rue de Leury. Le vent porte la fumée jusqu'aux habitations voisines. Il suffirait de déposer le fumier plus loin, dans les champs et il n'y aurait plus de problème.
Un peu de bonne volonté s'il vous plait.

Nos ordures et le tri sélectif.

Pour notre commune, les chiffres sont relativement satisfaisants. Les ordures ménagères du bac mauve représentent 688 t pour l'année 2011 contre 677 t pour l'année 2010, soit une moyenne de 247,3 kg/an/habitant.

A titre indicatif, les communes les plus performantes de la Communauté d'Agglomération sont Berzy-le-Sec (153 kg/an/habitant), Bagnaux (162 kg) et Chavigny (167 kg). La moyenne de l'ensemble des communes de la CAS est de 273 kg, des chiffres supérieurs à notre moyenne, ce qui prouve que les Crouysiens s'appliquent dans le tri sélectif.

Par contre, il faudrait encore un effort dans le tri destiné au bac jaune. En effet, pour CROUY, 6,61 t mal triées ont été retirées du bac jaune, l'an dernier pour être enfouies avec les 688 t d'ordures ménagères. Il faut rajouter les encombrants et, hélas, les dépôts sauvages. Pour toutes les communes de la CAS, l'ensemble des ordures ménagères + encombrants + dépôts sauvages + refus de tri, représente 16 326 t en 2011 contre 16 538 t en 210 – Le refus de tri pour l'ensemble des communes de la CAS de 126t.

Pour le bac jaune (cartons, plastiques, boîtes de conserve...), 204 t ont été ramassées, contre 189 t en 2010 ... La moyenne est de 73 kg/habitant/an. Cela signifie que les Crouysiens ont mieux trié que l'an dernier. Pour les, 28 communes de la CAS, cela représente 3974 t avec une moyenne de 59 kg/habitant/an, contre 2 974 t en 2010.

Pour le verre, 105 t ont été relevées des bacs verts. Nous sommes battus par Belleu (133 t) et Soissons (930 t). Mais leur population est plus importante que la notre. Avec une moyenne de 37 kg/habitant/an, nous sommes au dessus de celle de la CAS (35 kg) et c'est tant mieux !

En conclusion, les Crouysiens trient bien. Reste à faire un petit effort pour certains avec le bac jaune. Nous comptons sur eux !



SONDAGE

Sondage sur un projet de jumelage. Les Crouyssiens ne sont pas intéressés par ce projet.
Il n'y a eu que 6 réponses

Souvenons-nous

Dans le cimetière de CROUY, vous avez certainement remarqué la tombe de l'abbé Legrand et de Mlle Emilie Grégoire :

L'abbé Legrand fut longtemps Curé à Crouy et ses interventions auprès des Allemands pendant la 1ère Guerre 1914-1918, avant que le village ne soit détruit, ont permis de sauver la vie à plus d'un habitant. Il était aussi le 1er administrateur de la maison de retraite de Corbeny.

Sa nièce, Mlle Emilie Grégoire, fut pensionnaire dans cette maison de retraite avant de s'installer chez son oncle, au presbytère, car elle n'avait plus d'autre famille.

C'est la raison pour laquelle l'oncle et la nièce sont dans la même tombe.

Acquisition



La commune a fait l'acquisition d'une propriété Sous-la-Perrière. Un parking y sera réalisé.

La partie restante qui comprend les restes de la maison incendiée, un bâtiment que l'on voit sur la photo, un puits, sera revendue au prix des Domaines.

Contrôle des B.I

Les bornes et les bouches d'incendie seront contrôlées le mardi 15 mai 2012, à partir de 8h30.

Attendez-vous aux désagréments habituels et momentanés (la couleur de l'eau à la sortie de certains robinets), consécutifs à ce type d'opération.



En musique

L'Ecole de musique a le projet de créer un Orchestre à l'Ecole Primaire, dès la rentrée 2012. Il concernera les enfants d'une classe de CE2 et pour une durée de 3 ans, jusqu' en fin de CM2.

Un instrument de musique sera confié à chaque élève. Ce sera gratuit. Les cours seront donnés pendant le temps scolaire : L' objectif est de mettre ces enfants dans la capacité de jouer ensemble et de pouvoir interpréter quelques morceaux de musique. Mais, au préalable, il faut acheter les instruments. C'est pour cette raison que l'association Ecole de Musique de CROUY lance un appel pour recueillir des fonds permettant la réalisation de cette opération. C'est un beau projet pour le élèves concernés, et nous espérons qu'il sera dans la mesure de se réaliser.

Championnat de billes



Championnat de billes des 14 et 15 avril. Organisé par les Parents d'Elèves, il connaît toujours beaucoup de succès.

Informations

- Kermesse de l'école de Musique Samedi 2 Juin à partir de 16 h .
Cour de l'école de la mairie.



Oyez, Oyez !

La bibliothèque de Crouy organise les semaines du 18 au 22 juin et du 25 au 29 juin 2012 une exposition sur les talents cachés des crouyssiens :

(Peinture-Photo-maquette-origami-dessin-couture ... etc)

Dès maintenant, venez vous faire connaître afin de préparer cette exposition lors des ouvertures au public de la bibliothèque :

Les Lundis de 15h30 à 18h00

Les Mercredis de 14h30 à 18h00

Les Vendredis de 15h30 à 18h00





AGENDA



Mai :

6 : Elections Présidentielles

7 : Cérémonies au monument aux morts et à la stèle Henri Barbusse à 10h30

8 : Prix Henri Barbusse

21-22-24 : Rugby Scolaire

27 : Brocante place du Tivoli

Organisation par le FC Crouy

28 Concours de Boules organisation la Vendéenne <<Challenge André Gillot>>



Juin :

1 : Journée des Voisins

8 : Cérémonie au Monument aux morts<<Indochine>>

10-17 : Elections Législatives.

15 : Prix Henri Barbusse Scolaire au stade municipal

16 : Kermesse des écoles (Maternelle du Centre)

18 : Cérémonie au Monument aux morts

24 : Journée de la Vendéenne.

concours de pétanque à la mêlée.

